



20^{ème} édition de la Fête du Bleu

Lettre d'information Marché des Producteurs fermiers, Artisans alimentaires et Créateurs

Madame, Monsieur,

Malgré un contexte sanitaire très fluctuant, les organisateurs de la Fête du Bleu, à savoir le Parc naturel régional du Vercors, le Syndicat Interprofessionnel du Bleu du Vercors-Sassenage, l'Association des Producteurs Fermiers du Vercors et la commune accueillante de l'édition Autrans-Méaudre-en-Vercors, vous proposent de venir participer à cette 20^{ème} édition.

Cette édition revêtira une forme particulière car elle se déroulera sur une unique journée, à savoir le **25 juillet 2021 dans le village d'Autrans**. Elle sera composée du traditionnel marché réunissant producteurs fermiers, artisans créateurs et artisans alimentaires, du comice agricole des 4 Montagnes ainsi que de groupes musicaux déambulatoires.

Elle aura une saveur particulière car les visiteurs seront en attente de convivialité, de liberté, de partage... Toutes ces valeurs composent l'âme même de cette fête.

Les conditions de votre accueil seront également modifiées pour répondre aux mesures gouvernementales en vigueur et au format sur une journée, à savoir :

- tout exposant devra amener l'ensemble de son matériel : barnum ou parasol de marché lesté, tables, chaises...
- pas de dégustations possible à ce jour
- l'installation et la désinstallation des stands se feront le jour-même de la fête
- l'électricité vous sera fournie en fonction des besoins renseignés
- tout exposant devra appliquer les mesures sanitaires qui seront en vigueur le jour J

Nous sommes conscients de ce format particulier. Comme vous pourrez le constater, dans le formulaire d'inscription, nous avons fait demi-tarif sur le prix des emplacements.

Pour participer en tant qu'exposant à l'espace marché, vous trouverez ci dessous le déroulé pour vous inscrire :

1/ Je remplis le formulaire d'inscription entre le 28 avril au 12 mai 2021 à 12h

Ce formulaire est une pré-inscription pour participer à aux espaces de vente « Marché ». Il est à compléter impérativement avant le 12 mai 2021 à midi, accompagné des justificatifs demandés. Les inscriptions seront reçues et étudiées seulement si le dossier est complet. L'organisation se réserve le droit de modifier le linéaire demandé en cas d'inscriptions nombreuses.

ATTENTION : aucun règlement – chèque - n'est demandé pour la première étape de l'inscription

2/ Après réception de mon dossier complet, quelles sont les prochaines étapes ?

- ✓ **Le comité de sélection se réunira mi-mai pour étudier toutes les demandes reçues complètes.**
- ✓ A la suite de ce comité, vous recevrez une réponse de principe par email sous 15 jours : selon l'étude de l'ensemble des dossiers, elle définira les éléments suivants : *avis favorable ou refus, emplacement, nombre de mètres accordés et, si animation proposée par l'exposant, validation de cette dernière.*

3/ Et après, si ma demande d'inscription est reçue favorable ?

- ✓ Fin juin, une **convention en 2 exemplaires** vous sera transmise par courrier postal avec le récapitulatif des éléments retenus, ainsi que les modalités de paiement.
- ✓ **L'inscription finale ne sera validée** qu'à réception de la convention signée à nous retourner par courrier postal et **accompagnée de votre règlement** (par chèque ou virement bancaire – information bancaire sur la convention)
- ✓ En juillet, un courrier vous parviendra pour vous présenter le plan d'implantation du chapiteau, les modalités d'installation et votre exemplaire de convention signée par le Parc naturel régional du Vercors.

Dans l'attente de vous retrouver à Autrans pour cette manifestation territoriale importante, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour le comité d'organisation,

Mme Aurélie GACHON, Chargée de mission au Parc du Vercors - Valorisation des produits – Coordination Fête du Bleu

Organisée par :



Avec le soutien de :

